

D'abord, j'aimerais remercier la commission de nous permettre de donner notre point de vue sur un projet qui, à mon avis, aura des retombées significatives pour la région de Lévis, celle de Québec et même pour le Québec tout entier.

Dans toute cette affaire, il faut d'entrée de jeu prendre en considération le coût de ce projet, soit de plus de 800 millions \$. Les emplois seront nombreux, le promoteur mentionne au-delà de 3 400 emplois pendant la phase de construction. Lors de l'exploitation, c'est tout de même 70 emplois qui verront le jour, sur une base permanente. Aussi, le budget projeté sera de 45 millions \$ annuellement. Une somme qui profitera à l'économie de Lévis.

Rabaska versera également des montants substantiels en taxes municipales. C'est 10 millions \$, à chaque année, qui pourront être affectés au développement économique, au volet social, aux infrastructures municipales et j'en passe. Les gouvernements ne seront pas en reste puisque pendant la phase de construction, les paliers provincial et fédéral percevront 39 millions \$ et 17 millions \$. Lorsque le projet entrera en exploitation, les goussets gouvernementaux se gonfleront annuellement de 4 millions \$ et 2 millions \$.

Par ailleurs, je ne peux que féliciter le promoteur pour la manière dont il a mené son dossier. Avec les opposants qui prennent de plus en plus de place, de nos jours, lors de la promotion de projets, il faut faire preuve d'une grande détermination. On le voit dans les différents projets de l'heure : la relocalisation du casino de Montréal, le projet Skypower à Rivière-du-Loup et le projet similaire à Rabaska à Cacouna. À cet égard, le promoteur

n'a nullement failli à la tâche. Qui plus est, beaucoup d'information a été distribué dans les foyers de Lévis, démontrant ainsi une grande transparence.

On a fait largement état aussi du danger que représentent de telles installations. Les opposants ont fait, semble-t-il, un certain nombre de voyages à l'étranger, soit en France et aux Etats-Unis, pour aller constater sur place des ports méthaniers. Ce qui n'aurait, selon eux, que renforcé leur conviction à l'effet que l'implantation d'un port méthanier chez nous représentait un grand danger. Suite à ces propos, Radio-Canada a présenté, dans un de ses bulletins de nouvelles, un reportage du journaliste Achille Michaud qui a visité deux ports méthaniers : soit celui de St-Nazère, de mémoire, en France et un second, soit celui d'Everett, tout près Boston, le même en fait que les opposants ont visité. Dans l'ensemble, le son de cloche d'Achille Michaud est quelque peu différent de celui des opposants. En effet, les gens sur la rue, à Everett, semblaient, dans l'ensemble, non favorables au terminal méthanier. Par contre, les autorités municipales, elles, ne font que l'éloge de leur port méthanier. Ce qui est apparu le plus marquant, dans le reportage du journaliste, est le témoignage d'un conseiller municipal d'Everett qui comptant parmi les opposants au début, attestait finalement du bien fondé de ce projet. Question: le maire et le conseiller municipal auraient-ils intérêt à tenir des propos opposés à ceux de leurs électeurs? Poser la question, c'est y répondre. Le volet du reportage traitant du port méthanier visité en France est encore plus éloquent. Tant et si bien qu'Achille Michaud confiait à un de ses collègues qu'il n'hésiterait pas à habiter près d'un port méthanier.

Vous comprendrez que ce reportage m'a incité à drôlement dédramatiser les épouvantails qu'agitent les opposants à Rabaska.

Voilà pourquoi, tout compte fait, j'appuie le projet Rabaska.

A handwritten signature in cursive script, reading "Michel Brochu". The ink is dark and the handwriting is fluid and somewhat slanted to the right.

Michel Brochu